



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 23.06.2009 L'an deux mille neuf et le vingt neuf juin à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents :** Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO-HOUDET, COMBES, Mrs CRESPO, RAYNAL, Mlle CARLES, Mrs DE GUALY, RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BENEZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BUONGIORNO, GALINIE, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mmes ESPIE, RAHOU, THUEL, Mr LE ROCH.

**N° 09/96** **Absents:** Mme SABY (excusée), Mr MARTY (excusé), Mme DESFARGES-CARRERE (excusée), Mr BALOUP (excusé).

**Secrétaire :** Mme BONNÉ.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur Boudes

**MODIFICATION DE  
GARANTIE D'UN  
PRET POUR LA  
CONSTRUCTION DE  
LOGEMENTS RUE  
JEAN PAUL SARTRE**

En date du 22 septembre 2008, le Conseil Municipal a accordé une garantie d'emprunt pour un prêt demandé par la Société d'H.L.M. les Maisons Claires auprès du Crédit Agricole d'un montant de 288 726 € afin de financer une opération de construction de deux logements situés rue Jean-Paul Sartre à Saint-Juéry.

Lors de la demande du contrat de prêt, le Crédit Agricole a demandé une modification de la délibération en raison d'un changement de taux.

Ainsi, le taux devant apparaître sur la délibération est de 2,85 % actuariel annuel soit livret A + 1,10 % (pour un taux de livret A de 1,75 % à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009).

Vu la délibération n° 08/163 du 22 septembre 2008,

*Adopté à l'unanimité*

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DIT que les caractéristiques du prêt garanti par la commune sont les suivantes :

Le prêt total s'élève à 288 726 € pour une durée de 360 mois au taux actuariel annuel de 2,85 %, soit livret A + 1,10 % (pour un taux de livret A de 1,75 % à compter du 1<sup>er</sup> mai 2009).

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,